Soixante-quatorzième année. — N° 258. Le Numéro : 1 fr. 50. Mercredi 28 Octobre 1942.

JOURNAL OFFICIEL
DE L'ETAT FRANÇAIS

LOIS ET DÉCRETS
ARRÊTÉS, DÉCISIONS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION VICHY (ALLIER) | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 2 FRANCS

ABONNEMENTS
COMPTE CHÈQUE POSTAL : 100.97, PARIS

	1 an.	6 mois.	3 mois.
France, Colonies et Pays de protectorat français.....	350 fr.	180 fr.	95 fr.
Etranger :			
Pays accordant 50 0/0 sur les tarifs postaux.....	525 »	285 »	155 »
Autres pays.....	690 »	360 »	185 »

Les abonnements partent du 1er ou du 16 de chaque mois.

SOMMAIRE

LOIS

Loi relative aux fausses déclarations en matière de bagages perdus (rectificatif) (p. 3577).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Chef du Gouvernement.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DES ANCIENS COMBATTANTS

Décret relatif à l'application de la loi du 8 février 1942 modifiant l'article 64 de la loi du 31 mars 1919 (rectificatif) (p. 3577).

COMMISSARIAT GÉNÉRAL AUX QUESTIONS JUIVES

Arrêté du 25 septembre 1942 attribuant l'indemnité spéciale de bicyclette aux plantons (p. 3578).

Arrêté du 25 septembre 1942 allouant une indemnité de petit équipement au personnel auxiliaire (p. 3578).

Arrêtés portant nominations (administrateurs provisoires) (p. 3578).

Ministère de l'intérieur.

Arrêté du 24 octobre 1942 portant dissolution d'un conseil municipal et institution d'une délégation spéciale (p. 3578).

Arrêté portant nominations (commissions administratives) (p. 3579).

Arrêtés portant démission d'office et nominations (maires et conseillers municipaux) (p. 3579).

(1 f.)

Ministère de la justice.

Décret portant mise à la retraite d'un conseiller à la cour de cassation (rectificatif) (p. 3579).

Arrêté du 24 octobre 1942 portant suppression d'un office ministériel (p. 3579).

Arrêté portant admission à la retraite (juges de paix) (p. 3579).

Ministère des finances.

Décret n° 2634 du 28 août 1942 portant maintien en service détaché d'un inspecteur des finances (p. 3579).

Arrêté portant mutation de percepteurs (p. 3579).

Ministère de l'agriculture et du ravitaillement.

Arrêté complétant le règlement n° 3 du bureau national de la viande relatif à l'attribution de la carte professionnelle de producteur ou de commerçant (rectificatif) (p. 3579).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret n° 3174 du 26 octobre 1942 complétant le décret n° 2387 du 3 août 1942 relatif à l'assimilation du brevet supérieur au baccalauréat (p. 3579).

Arrêté nommant un régisseur d'avances (chantiers de la jeunesse) (p. 3579).

Arrêtés portant révocations (enseignements supérieur et secondaire) (p. 3579).

Secrétariat d'Etat à la guerre.

Décret n° 3069 du 14 octobre 1942 portant attribution de la médaille militaire à titre posthume (p. 3580).

Secrétariat d'Etat à la marine.

Arrêté portant titularisation et promotion (inscription maritime) (p. 3583).

Secrétariat d'Etat à la production industrielle.

Décret portant désignation des membres du conseil supérieur de l'économie industrielle et commerciale (rectificatif) (p. 3583).

Arrêté portant nominations (chambre de commerce du Havre) (p. 3583).

Secrétariat d'Etat aux colonies.

Arrêté du 14 octobre 1942 relatif à l'organisation des groupements professionnels coloniaux (p. 3584).

Arrêté portant mise en congé (administration centrale) (p. 3584).

Arrêtés portant relèvement de fonctions, révocation et promotion (personnel colonial) (p. 3584).

Liste des fonctionnaires dispensés de suivre le stage de l'école nationale de la France d'outre-mer et nommés administrateurs adjoints de 3e classe (p. 3584).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES

Sociétés étrangères d'assurances: Avis d'agrément de représentants responsables (rectificatif) (p. 3584).

LOIS

Loi relative aux fausses déclarations en matière de bagages perdus.

Rectificatif au *Journal officiel* du 9 octobre 1942: page 3418, 1re colonne, article 1er, au lieu de: « ...intercalé entre les articles 3 et 4 du décret-loi... », lire: « ...intercalé entre les articles 3 et 4 dudit décret-loi... ».

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

CHEF DU GOUVERNEMENT

Secrétariat général des anciens combattants

DÉCRET RELATIF A L'APPLICATION DE LA LOI DU 8 FÉVRIER 1942 MODIFIANT L'ARTICLE 64 DE LA LOI DU 31 MARS 1919

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 septembre 1942: page 3175, 2e colonne, article 38, 14e ligne, au lieu de: « Un représentant des pensionnés bénéficiaires de l'article 64 pour blessures de guerre », lire: « Un représentant des pensionnés, bénéficiaire de l'article 64 pour blessure de guerre ».

Commissariat général aux questions juives.

INDEMNITÉ D'USAGE DE BICYCLETTE DES PLANTONS

Le chef du Gouvernement et le ministre secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la loi du 1er décembre 1940 modifiant l'article 9 de la loi du 18 octobre 1919;

Vu l'arrêté du 8 août 1941 relevant les taux des indemnités de bicyclettes;

Vu le décret du 19 juin 1941, modifié par le décret du 20 octobre 1941, organisant les services du commissariat général aux questions juives,

Arrêtent:

Art. 1er. — Lorsque la nature de leurs fonctions les oblige à des déplacements fréquents, les plantons du commissariat général aux questions juives peuvent être autorisés ou tenus d'utiliser, pour l'exécution de leur service, une bicyclette leur appartenant.

Art. 2. — Les indemnités allouées à ces personnels sont fixées:

1° A 600 fr. à titre de première mise et pour contribution à l'achat de la machine;

2° A 35 fr. par mois pour frais d'entretien, de réparation et d'amortissement.

Toutefois, cette indemnité peut être réduite à 17 fr. 50 par mois pour les plantons dont les déplacements sont moins fréquents ou de moindre importance.

Art. 3. — Les indemnités prévues à l'article précédent sont exclusives de toute indemnité kilométrique pour parcours sur route effectué à bicyclette.

Art. 4. — L'indemnité de première mise n'est définitivement acquise aux ayants droit qu'au bout de douze mois d'utilisation de la bicyclette. Lorsque la durée d'utilisation a été inférieure à un an et si la cessation de l'emploi de la machine est motivée par des convenances personnelles ou a lieu à la suite d'un changement de situation ou de service provoqué par une demande de l'intéressé, ladite indemnité ne sera acquise qu'à raison d'un douzième de son montant par mois d'utilisation. La différence devra être reversée au Trésor.

Fait à Vichy, le 25 septembre 1942.

Le chef du Gouvernement,
PIERRE LAVAL.

Le ministre secrétaire d'Etat aux finances,
PIERRE CATHALA.

INDEMNITÉ DE PETIT ÉQUIPEMENT DU PERSONNEL AUXILIAIRE

Le chef du Gouvernement et le ministre secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la loi du 1er décembre 1940 modifiant l'article 9 de la loi du 18 octobre 1919;

Vu la loi du 29 mars 1941 créant un commissariat général aux questions juives, modifiée par les lois des 19 mai, 1er septembre 1941 et 6 mai 1942;

Vu la loi du 31 décembre 1941 portant fixation du budget pour l'exercice 1942;

Vu le décret du 19 juin 1941, modifié par le décret du 20 octobre 1941 organisant les services du commissariat général aux questions juives,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est alloué aux auxiliaires de service du commissariat général aux questions juives une indemnité de chaussures et de petit équipement de 225 fr.

Art. 2. — Le chef du Gouvernement et le ministre secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vichy, le 25 septembre 1942.

Le chef du Gouvernement,
PIERRE LAVAL.

Le ministre secrétaire d'Etat aux finances,
PIERRE CATHALA.

ADMINISTRATEURS PROVISOIRES

Le commissaire général aux questions juives,

Vu l'article 1er de la loi du 22 juillet 1941 relative aux entreprises, biens et valeurs appartenant aux Juifs,

Arrête:

Article unique. — Tout immeuble, droit immobilier ou droit au bail quelconque, administrateur provisoire M. Bonnefoy, 7, avenue Charras, à Clermont-Ferrand, pour les terrains sis à Bellerive-sur-Allier du lotissement de la Ferme modèle, appartenant à Schuster (Simon-Samuel), 8, place Capelet, à Vichy (dossier 3167).

Article unique. — Tout immeuble, droit immobilier ou droit au bail quelcoque, tout bien meuble, valeur mobilière ou droit mobilier quelconque, appartenant à Kolpeintzki (Max), hôtel Littoral, à Bandol (Var), est pourvu de l'administrateur provisoire M. Dejouy (Paul), 2, rue de la Darse, à Toulon (dossier 2963).

Article unique. — Les pouvoirs de M. Courtoux, 27, rue de France, à Nice, nommé par arrêté du 11 juillet 1942, administrateur provisoire de l'entreprise Jano, commerce de tissus et bonneterie, 64, rue Gioffredo, à Nice, sont étendus aux succursales sises 50, rue Gioffredo, et 36, boulevard Raimbaldi, à Nice, et à tous autres magasins ou dépôts appartenant à la firme Jano.

Article unique. — Les pouvoirs d'administrateur provisoire sur les divers titres appartenant à G. Dreyfus, demeurant à Marseille, 308, rue Paradis, dévolus par arrêté du 27 décembre 1941 à M. Foulon, 2, rue Papetie, à Marseille, sont transférés par le présent arrêté à l'administration des domaines, représentée par M. le directeur départemental de ladite administration à Marseille (dossier 616).

Article unique. — Les pouvoirs de M. Sirand (Léon), 39, avenue Félix-Faure, à Lyon, nommé par arrêté du 12 septembre 1942 administrateur provisoire de tous immeubles et en particulier du terrain sis à Saint-Egreve (Isère), appartenant à Mme Albon (Camille), veuve Marco Babati, sont étendus à deux appartements sis à Grenoble, angle rue Maréchal-Foch et rue Marceau, appartenant à la susnommée.

M. Chaumier, 7, rue d'Arras, à Vichy, en remplacement de M. Gravière, 15, rue Saint-Dominique, à Vichy; arrêté du 10 janvier 1942 pour affaire société à responsabilité limitée Roger Weill, 41, avenue Victoria, à Vichy (dossier 842); arrêté du 17 janvier 1942 pour affaire Schentowski (Léon), 10, rue Nationale, à Vichy (dossier 915).

M. Lecointe, 107, avenue des Célestins, à Vichy, en remplacement de M. Gravière, rue Saint-Dominique, 15, à Vichy: arrêté du 22 novembre 1941 pour affaire Schowb et Cie, rue Séverine, 10, à Clermont-Ferrand, et biens de cette société à B. N. C. I., à Limoges, et à la Banque de France, à Clermont-Ferrand (dossier 90); arrêté du 10 janvier 1942 pour affaire société à responsabilité limitée Savosse, rue de Reims, 68, à Vichy (dossier 1270).

M. Frera (Carlos), rue du Pont, à Souillac, en remplacement de M. Malere (Henri), maison Bos, route Nationale, Souillac: arrêté du 12 août 1942 pour affaire Wolf (Robert), librairie et journaux à Souillac (Lot) (dossier 2514).

M. Echeverry (Pierre), villa Maitena, rue des Fontaines, 254, à Toulouse, en remplacement de M. Lefebvre (Gaston), 9, place des Renforts, à Toulouse: arrêté du 14 février 1942 pour la Société anonyme générale de ravitaillement (ex-Société nantaise des pétroles), rue Georges-Clemenceau, 7, à Toulouse; arrêté du 28 février 1942 pour les établissements Grauhar, fabrique de vêtements de cuir, 18, place Dupuy, à Toulouse; arrêté du 14 février 1942 pour l'entreprise Engelhard (Noé), maroquinerie artisanale, 23, rue des Lois, à Toulouse.

M. Sabatier, 15, boulevard Notre-Dame, à Marseille, en remplacement de M. Ravazet (Lucien), 51, cours Joseph-Thierry, à Marseille: arrêté du 26 septembre 1942 pour commerce de commission, importation et exportation en tissus, 62, rue Consolat, à Marseille, exploité par Max Parienty (dossier 2859).

M. Dayma (Marcel), château de Sanilhac, par Collias (Gard), en remplacement de M. Dubout (Paul), à Pont-d'Aubenas (Ardèche): arrêté du 31 janvier 1942 pour la Société des établissements Adrien Naquet, produits Chantecler, à Carpentras (dossier 1153).

M. Lamy, 31, rue Fernandière, à Lyon, en remplacement de M. Perret (Yvan), 14, rue Anselme, à Lyon: arrêté du 10 janvier 1942 pour l'affaire Widman, tissus, 8, rue Saint-Policarpe, à Lyon (dossier 966).

M. Viret (Hubert), 6, boulevard Eugène-Réguillon, à Villeurbanne, en remplacement de M. Philippe de Louvin, Grand Nouvel Hôtel, rue Grôlée, à Lyon: arrêté du 18 juillet 1942 pour la manufacture lyonnaise Endeweld, 80, avenue Platon, à Villeurbanne; arrêté du 18 juillet 1942 pour les Etablissements industriels du Rhône, 86, rue Jaboulay, à Lyon (dossier 2103).

Art. 1er. — Les arrêtés en date des 5 et 12 septembre 1942, nommant M. Bastide, rue du Quercy, 8 *bis*, à Montpellier, administrateur provisoire de tous les biens immobiliers appartenant à Mlle Brigitte Sée, dite « Andrée », demeurant à Montpellier, 2, rue de la Loge, et de l'entreprise « Aux Enfants de Montpellier », chaussures Sée, 26, rue de la Loge, à Montpellier, sont rapportés.

Art. 2. — L'entreprise suivante « Aux Enfants de Montpellier », chaussures Sée, siège social: 8, rue de Clichy, à Paris, succursale: 26, rue de la Loge, à Montpellier. — Administrateur provisoire: M. Bouquet, 12, rue André-Michel, à Montpellier.

Art. 3. — Les pouvoirs de l'administrateur provisoire sont étendus à tout immeuble, droit immobilier ou droit au bail quelconque, appartenant à Mlle Brigitte Sée, dite « Andrée », 2, rue de la Loge, à Montpellier, et en particulier: la propriété sise à Montpellier, au lieu-dit « La Sablière » et le « Sablas »; la propriété sise à Castelnau-le-Lez (Hérault); les immeubles sis à Grabels et à Montpellier, 35, Grande-Rue, 27, rue Maguelonne et boulevard du Jeu-de-Paume, 31.

Art. 4. — Les pouvoirs de l'administrateur provisoire s'étendent à l'ensemble du territoire français (dossiers 2239 et 846).

Article unique. — Tout immeuble, droit immobilier ou droit au bail quelconque, tout bien meuble, valeur mobilière ou droit mobilier quelconque appartenant à Abramowitz (Marcel), 73, rue du Maréchal-Lyautey, à Vichy. — Administrateur provisoire: M. Lecointe, 107, avenue des Célestins, Vichy (dossier 3205).

Fait à Vichy, le 10 octobre 1942.

DARQUIER DE PELLEPOIX.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Conseils municipaux. — Délégations spéciales.

Le chef du Gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur,

Vu les articles 6 et 7 de la loi du 16 novembre 1940 relative au pouvoir de substitution de l'autorité supérieure, aux délégations spéciales, à l'administration cantonale et aux secrétaires de mairie, modifiée par la loi du 28 juin 1941;

Considérant que le conseil municipal de la commune de Portets (Gironde) se désintéresse de la gestion des affaires communales,

Arrête:

Art. 1er. — Le conseil municipal de la commune de Portets (Gironde) est dissous.

Art. 2. — Il est institué dans la commune de Portets (Gironde) une délégation spéciale habilitée à prendre les mêmes décisions que le conseil municipal et ainsi composée:

Président: M. Bordes (Paul-Gustave); membres: MM. Counil (Fernand), Dubreuilh (Eugène), Bellon (Arthur), Dugoua (Jean), Casimajou (Paul).

Fait à Vichy, le 24 octobre 1942.

Pour le chef du Gouvernement,
ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur,
Le conseiller d'Etat
secrétaire général pour l'administration,
GEORGES HILAIRE.

Commissions administratives.

Par arrêtés du chef du Gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur, en date du 26 août 1942, pris en application de la loi du 12 octobre 1940 portant suspension des sessions des conseils généraux et des conseils d'arrondissement:

M. Blondelle (René), syndic régional de la corporation paysanne, est nommé membre de la commission administrative du département de l'Aisne, en remplacement de M. Listre, démissionnaire.

M. Honoré, industriel, président départemental de la légion française des combattants, est nommé membre de la commission administrative du département de la Drôme, en remplacement de M. Pouzin (Paul), démissionnaire.

M. de Loynes (Bernard), délégué départemental de la corporation paysanne, est nommé membre de la commission administrative du département des Deux-Sèvres.

Maires.

Le chef du Gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur,

Vu les articles 6 et 7 de la loi du 16 novembre 1940 relative au pouvoir de substitution de l'autorité supérieure, aux délégations spéciales, à l'administration cantonale et aux secrétaires de mairie, modifiée par la loi du 28 juin 1941;

Considérant que M. Cadret, maire de la commune de Saint-Rémy (Dordogne), a contrevenu gravement à la réglementation en matière de ravitaillement et qu'il a adopté en matière de réquisition et de répartition une attitude partiale,

Arrête:

M. Cadret, maire de la commune de Saint-Rémy (Dordogne), est déclaré démissionnaire d'office de ses fonctions.

Fait à Vichy, le 26 octobre 1942.

Pour le chef du Gouvernement,
ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur,
Le conseiller d'Etat
secrétaire général pour l'administration,
GEORGES HILAIRE.

Conseillers municipaux

Par arrêté du chef du Gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur, en date du 26 octobre 1942, pris en application de la loi du 16 novembre 1940 portant réorganisation des corps municipaux, M. Leburg (Emile), ouvrier porcelainier, secrétaire général de la fédération nationale de la céramique, est nommé conseiller municipal de la ville de Limoges, en remplacement de M. Magadoux, démissionnaire.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret portant mise à la retraite d'un conseiller à la cour de cassation.

Rectificatif au *Journal officiel* du 10 juillet 1942: page 2387, 1re colonne, supprimer les mots: « à compter du 1er juin 1942 ».

Offices ministériels.

Par arrêté du 24 octobre 1942, pris par application de la loi du 16 décembre 1941, l'office de notaire à la résidence d'Authezat, canton de Veyre-Monton (Puy-de-Dôme), vacant par suite du décès de Me Coudert (Michel), a été supprimé.

Juges de paix.

Par arrêté du 26 octobre 1942, sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite:

(A compter du 1er novembre 1942.)

M. Polier, juge de paix de Saint-Lô, Saint-Clair et Torigni (Manche).

(A compter du 6 novembre 1942.)

M. Poitevin, juge de paix du 3e canton de Bordeaux (Gironde).

(A compter du 11 novembre 1942.)

M. Moutet, juge de paix de Saint-Mamert (Gard).

(A compter du 27 novembre 1942.)

M. Parnaudeau, juge de paix de Pornic et Bourgneuf-en-Retz (Loire-Inférieure).

(A compter du 29 novembre 1942.)

M. Gérard, juge de paix de Maintenon et Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU RAVITAILLEMENT

Règlement n° 3 du bureau national de la viande relatif à l'attribution de la carte professionnelle de producteur ou de commerçant.

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 octobre 1942: page 3440, 1re colonne, 2e alinéa, *in fine*, au lieu de: « après avis conforme du comité national interprofessionnel des viandes », lire: « après avis du comité national interprofessionnel des viandes ».

MINISTÈRE DES FINANCES

Décret n° 2634 du 28 août 1942 portant maintien en service détaché d'un inspecteur des finances.

Par décret en date du 28 août 1942, M. Laure (Pierre-Marie-Toussaint), inspecteur général des finances, en service détaché en qualité de directeur adjoint de la Compagnie générale transatlantique, est maintenu dans cette position pour une nouvelle période de cinq ans, à compter du 16 juin 1942.

Percepteurs.

Par arrêté du conseiller d'Etat secrétaire général pour les finances publiques en date du 14 octobre 1942:

M. Siffre, percepteur de 1re classe, 1er échelon, à Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes), a été nommé, en la même qualité, à la perception de Saint-Omer (Pas-de-Calais).

M. Fabre, percepteur de 2e classe, 2e échelon, à Entrevaux (Basses-Alpes), a été nommé, en la même qualité, à la perception de Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Décret n° 3174 du 26 octobre 1942 complétant le décret n° 2387 du 3 août 1942 relatif à l'assimilation du brevet supérieur au baccalauréat.

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,

Vu le décret n° 2387 du 3 août 1942 relatif à l'assimilation du brevet supérieur au baccalauréat;

Vu la loi du 12 juillet 1940, prorogée par les lois des 23 octobre 1940, 19 juillet 1941 et 11 juillet 1942;

Vu l'arrêté du 10 août 1942;

Sur le rapport du ministre secrétaire d'Etat à l'éducation nationale,

Décrétons:

Art. 1er. — L'article 1er du décret du 3 août 1942 susvisé est complété comme suit:

« Ces dispositions s'appliquent également aux instituteurs et institutrices privés titulaires du brevet supérieur sur production d'un certificat du directeur d'un établissement libre attestant qu'ils assurent effectivement un enseignement dans cet établissement ».

Art. 2. — Le ministre secrétaire d'Etat à l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Vichy, le 26 octobre 1942.

PH. PÉTAIN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français:
Le ministre secrétaire d'Etat
à l'éducation nationale,
ABEL BONNARD.

Régisseur d'avances (chantiers de la jeunesse).

Par arrêté du 26 octobre 1942, la nomination de M. Berthet (Georges-Antoine) en qualité de régisseur de l'entrepôt régional des chantiers de la jeunesse de la province « Alpes-Jura », prononcée par arrêté du 9 juin 1942, est annulée.

M. Poncet (Aimé-Marie) est nommé régisseur d'avances auprès de l'entrepôt régional des chantiers de la jeunesse de la province « Alpes-Jura ».

Enseignement supérieur.

Par arrêté du 26 octobre 1942, M. Pierre Bertaux, professeur à la faculté des lettres de l'université de Toulouse, est révoqué de ses fonctions pour actes de nature à nuire à la défense nationale.

Enseignement secondaire.

Par arrêté du 17 octobre 1942, Mlle Reynoard, professeur agrégée au lycée de jeunes filles de Grenoble, est révoquée de ses fonctions pour menées antinationales.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA GUERRE

Décret n° 3069 du 14 octobre 1942 portant attribution de la médaille militaire à titre posthume.

Par décret en date du 14 octobre 1942, rendu sur la proposition du général de corps d'armée, secrétaire d'Etat à la guerre, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les propositions du présent décret sont faites en conformité des lois et règlements en vigueur, la médaille militaire a été conférée à titre posthume aux militaires dont les noms suivent:

3e rég. d'infanterie alpine.

FOURNIER (André-Gabriel), sergent: chef d'un groupe vigoureusement pris à partie par l'ennemi, le 5 juin 1940, à la station d'Offoy, a résisté avec une farouche énergie, communiquant à ses hommes son ardeur combattive. A conservé sa position, malgré la violence du feu de l'adversaire, qui était arrivé à courte distance de sa tranchée. A été tué glorieusement à son poste de combat au cours de l'action. A été cité.

GEOFFROY (Pierre-Etienne), sergent: sous-officier courageux et énergique. A accompli des liaisons particulièrement dangereuses du 5 au 7 juin 1940 sur la Somme, entrant à plusieurs reprises en communication avec différents points d'appui encerclés par l'ennemi. A été tué glorieusement à l'aube du 7 juin en tentant de franchir les lignes ennemies en rentrant de mission. A été cité.

GENCE (Louis-Maurice), soldat: soldat courageux et plein de sang-froid. A rempli des missions de liaison à proximité immédiate de l'ennemi et infligé de nombreuses pertes à l'ennemi en servant le fusil-mitrailleur de son groupe. A été tué glorieusement sur son arme. A été cité.

HAUTHEVILLE (Georges-Arthur), soldat: soldat très courageux et énergique. Le 5 juin 1940, à la station d'Offoy, bien que complètement encerclé et placé dans une situation sans issue, a combattu jusqu'au sacrifice suprême. A été tué glorieusement alors qu'il servait son fusil-mitrailleur contre l'ennemi, arrivé à quelques pas de lui. A été cité.

ISNARD (Auguste-Victorien), soldat: soldat très courageux. S'est battu avec le plus grand mépris du danger devant la gare d'Offoy, pendant plus de sept heures, contre l'adversaire, arrivé à 40 mètres de sa tranchée. A, en outre, assuré deux liaisons particulièrement périlleuses, en terrain découvert. A été tué en sortant de sa tranchée, en portant un compte rendu. A été cité.

5e rég. d'infanterie.

BURBAN (Pierre-Marie), soldat, soldat calme et courageux, a fait preuve des plus belles qualités de sang-froid et d'abnégation durant les opérations de l'Aisne. A été tué glorieusement à son poste de combat, le 19 mai 1940. A été cité.

CARSUZAA (César-Georges), soldat: soldat calme et courageux, a toujours eu une belle attitude au feu. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat, le 10 juin 1940, à Vieux-lès-Asfeld, au cours d'un tir rapproché de chars ennemis. A été cité.

DELAGE (Marcel), soldat: soldat courageux et d'un dévouement absolu. A été tué par une bombe d'avion, le 17 mai 1940, à Brienne, au cours d'une mission particulièrement importante. A été cité.

13e rég. d'infanterie.

CHERON (Jean-Cyprien), caporal-chef: gradé plein d'allant. A trouvé une mort glorieuse, le 25 mai 1940, aux Essarts, après avoir eu une conduite exemplaire pendant les journées des 24 et 25 mai et avoir fait preuve d'un grand sang-froid sous le feu. A été cité.

26e rég. d'infanterie.

BENION (Pierre-Emile), caporal: gradé très courageux, déjà cité pour sa belle conduite. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat le 12 juin 1940, à Rosières (Oise), au cours d'un violent bombardement ennemi. A été cité.

29e rég. d'infanterie.

FARINACCI (Bernard-Dominique), sergent: sous-officier énergique et courageux. Le 5 juin 1940, à l'Ouest de Bury-les-Amiens, sa section étant encerclée par les chars adverses et ayant reçu la périlleuse mission d'établir une liaison, n'a pas hésité à la remplir. Est mort en brave au cours de sa tentative. A été cité.

DUREUIL (Ernest-Auguste), soldat: mitrailleur d'élite, modèle d'énergie et de courage. Du 1er au 4 juin 1940, en position aux environs de Vers-sur-Selle, a gêné par ses tirs judicieux les préparatifs d'attaque ennemis. Le 5 juin, a causé des pertes sensibles à l'adversaire, se maintenant sur sa position malgré les bombardements violents de l'artillerie ennemie. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat. A été cité.

36e rég. d'infanterie.

POULPRE (André-Onésime-Léon), adjudant: excellent sous-officier énergique et courageux, sest distingué au cours des combats dans les bois d'Inor, du 15 au 18 mai 1940. A été mortellement blessé à son poste de combat, le 17 mai 1940, à Martincourt (Meuse). A été cité.

JEUFFROY (André-Paul-Raymond), sergent: sous-officier énergique et brave. A toujours été pour ses hommes un modèle de courage, notamment pendant les combats des bois d'Inor, en mai 1940. A été mortellement blessé au cours d'un engagement, le 20 mai 1940, à Martincourt (Meuse). A été cité.

ANNE (Armand-Léon-Emile), soldat: soldat courageux et énergique. S'est distingué par son sang-froid et sa bravoure aux combats livrés par son unité au bois d'Inor, en mai 1940. A été mortellement blessé à son poste de combat le 16 mai 1940, à Martincourt (Meuse). A été cité.

BATREL (Robert-Albert), soldat: soldat courageux et énergique. S'est distingué par son sang-froid et sa bravoure aux combats livrés par son unité au bois d'Inor, en mai 1940. A été mortellement blessé à son poste de combat le 23 mai 1940. A été cité.

BLANCHARD (Maurice-Victor-Marcel), soldat: soldat courageux et énergique. S'est distingué par son sang-froid et sa bravoure aux combats livrés par son unité au bois d'Inor, en mai 1940. A été mortellement blessé à son poste de combat. A été cité.

BOUVIER (Joseph-Roger-Louis), soldat: soldat courageux et énergique. S'est distingué par son sang-froid et sa bravoure aux combats livrés par son unité au bois d'Inor, en mai 1940. A été mortellement blessé à son poste de combat le 2 juin 1940. A été cité.

CHEMINEL (Jean-Baptiste), soldat: soldat courageux et énergique. S'est distingué par son sang-froid et sa bravoure aux combats livrés par son unité au bois d'Inor, en mai 1940. A été mortellement blessé à son poste de combat le 16 mai 1940. A été cité.

DUMONT (Alphonse-Raymond-Victor), soldat: soldat courageux et énergique. S'est distingué par son sang-froid et sa bravoure aux combats livrés par son unité au bois d'Inor, en mai 1940. A été mortellement blessé à son poste de combat. A été cité.

GOSSET (Julien-Léopold-Désiré), soldat: soldat courageux et énergique. S'est distingué par son sang-froid et sa bravoure aux combats livrés par son unité au bois d'Inor, en mai 1940. A été mortellement blessé à son poste de combat. A été cité.

JANVIER (Albert-Pierre), soldat: soldat brave et énergique S'est distingué par son sang-froid et sa bravoure aux combats livrés par son unité au bois d'Inor, en mai 1940. A été mortellement blessé à son poste de combat le 16 mai 1940. A été cité.

LOUVET (Robert-René-Gaston), soldat: soldat courageux et énergique. S'est distingué par son sang-froid et sa bravoure aux combats livrés par son unité au bois d'Inor, en mai 1940. A été mortellement blessé à son poste de combat, le 20 mai 1940. A été cité.

MOREL (Edmond-Pierre-Marie), soldat: soldat courageux et énergique. S'est distingué par son sang-froid et sa bravoure aux combats livrés par son unité au bois d'Inor, en mai 1940. A été mortellement blessé à son poste de combat le 16 mai 1940. A été cité.

SAINTE-CROIX (Eugène-Charles-Ernest), soldat: soldat courageux et énergique. S'est distingué par son sang-froid et sa bravoure aux combats livrés par son unité au bois d'Inor, en mai 1940. A été mortellement blessé le 16 mai 1940. A été cité

SOINARD (Albert-Robert), soldat: soldat courageux et énergique. S'est distingué par son sang-froid et sa bravoure aux combats livrés par son unité au bois d'Inor, en mai 1940. A été mortellement blessé à son poste de combat le 20 mai 1940. A été cité.

TROUVE (Auguste), soldat: soldat courageux et énergique. S'est distingué par son sang-froid et sa bravoure aux combats livrés par son unité dans les bois d'Inor, en mai 1940. A été mortellement blessé à son poste de combat. A été cité.

VIGEARS (Pierre-Camille), soldat: soldat courageux et énergique. S'est distingué par son sang-froid et sa bravoure aux combats livrés par son unité au bois d'Inor, en mai 1940. A été mortellement blessé à son poste de combat le 20 mai 1940. A été cité.

46e rég. d'infanterie.

LICHTLE (Jules), adjudant: magnifique chef de section, d'un allant et d'un courage au-dessus de tout éloge. Commandant un point d'appui important sur l'Aisne, a opposé, le 9 juin 1940, à Asfeld, une résistance farouche à un ennemi très supérieur en nombre et armé de lance-flammes, faisant front partout malgré un bombardement massif de mortiers. A été tué glorieusement au moment où il se portait sur le point le plus menacé de sa position. A été cité.

BILGER (Roger-Denis-Maurice), caporal-chef: gradé téléphoniste qui a toujours fait preuve de beaucoup de courage et de dévouement. Le 10 juin 1940, sur l'Aisne, son service étant devenu inutile par suite de l'encerclement du bataillon, est allé combattre à la tête de quelques hommes, et, pendant vingt-sept heures, défendit son poste avec une énergie remarquable contre les attaques ennemies acharnées. A été tué glorieusement à son emplacement de combat. A été cité.

LIOTIER (Georges), caporal-chef: gradé d'un courage et d'une énergie exemplaires. Le 10 juin 1940, à Sault-Saint-Rémy (Ardennes), n'a pas hésité à soutenir un combat corps à corps aussi héroïque qu'inégal entre des chars et de l'infanterie ennemis. A été blessé mortellement sur son emplacement de combat. A été cité.

SAMARCQ (Jean-Fernand-Robert), caporal-chef: gradé d'un calme et d'un courage exemplaire. A trouvé une mort glorieuse à Vieux-lès-Asfeld, le 9 juin 1940, en entraînant ses hommes dans une contre-attaque sous un bombardement d'une extrême violence. A été cité.

DEXEIMER (André-René), caporal-chef: jeune gradé d'une conscience et d'une bravoure exemplaires. Le 10 juin 1940, à Sault-Saint-Rémy, son poste étant violemment attaqué par des chars et de l'infanterie ennemis, a résisté chergiquement sur place. A été mortellement blessé au cours de l'action. A été cité.

GUIDETTI (Emile), caporal: excellent gradé, modèle de courage et de conscience. Chargé du ravitaillement en munitions de sa section au cours des durs engagements du 10 juin 1940, s'est acquitté de sa mission avec un sang-froid imperturbable, dans les circonstances les plus périlleuses. A été mortellement blessé en contribuant à repousser une attaque ennemie à Aire (Ardennes). A été cité.

LE GUEN (Pierre - Edouard - Louis), caporal: gradé d'un calme et d'un courage exemplaires. A trouvé une mort glorieuse, le 9 juin 1940, en entraînant ses hommes dans une contre-attaque sous un bombardement d'une extrême violence. A été cité.

KOERPERICH (Pierre - Auguste), soldat de 1re classe: remarquable pointeur de mortier. Est tombé glorieusement à son poste de combat, le 9 juin 1940, dans la région de Rethel, alors qu'il effectuait un tir sous un violent bombardement. A été cité.

ANNETON (Joseph - Alexandre), soldat: tireur d'une grande bravoure. Le 9 juin 1940, à Asfeld, se postant à découvert pour mieux ajuster le tir de son fusil-mitrailleur, a arrêté net un ennemi mordant et fortement appuyé qui s'efforçait de franchir l'Aisne. A été tué glorieusement à son poste de combat après avoir infligé de lourdes pertes à l'adversaire. A été cité.

DELATTRE (Claude), soldat: soldat plein de courage et de dévouement. A fait preuve de belles qualités de combattant au cours des durs engagements auxquels sa section a pris part, le 10 juin 1940, à Aire (Ardennes). A été mortellement blessé à son poste de combat. A été cité.

FONTENEAU (Gérard - Auguste), soldat: mitrailleur énergique et très courageux. Le 9 juin 1940, à Asfeld, bien que pris sous le feu d'armes automatiques, a assuré sans arrêt le service de sa pièce, infligeant à l'ennemi des pertes sévères. Est tombé glorieusement en repérant à découvert les armes ennemies. A été cité.

GALZADET (Dominique), soldat: soldat brave et courageux. A trouvé une mort glorieuse à la tête de ses camarades en contre-attaquant, le 10 juin 1940, à Vieux-les-Asfeld, sous un bombardement d'une extrême violence. A été cité.

JEFFROTIN (Edouard-Maurice-Albert), soldat: soldat plein de courage et de dévouement. A fait preuve de belles qualités de combattant, au cours des durs engagements auxquels sa section a pris part, le 10 juin 1940, à Aire (Ardennes). A été mortellement blessé à son poste de combat. A été cité.

LE BRUN (Raymond - Pierre - Marie), soldat: excellent tireur à la mitrailleuse qui a montré en toutes circonstances un dévouement complet et une habileté remarquable. A été mortellement blessé à son poste de combat, le 9 juin 1940, à Aire (Ardennes). A été cité.

PETIT (Emile-Valentin-Auguste), soldat: soldat d'élite, d'un calme et d'un courage exemplaires. S'est particulièrement signalé au cours des combats du 10 juin 1940 sur l'Aisne, dans ses fonctions de chargeur de fusil-mitrailleur, par son cran sous les feux violents. A été mortellement blessé à son poste de combat. A été cité.

PIFFAULT (Robert-François), soldat: soldat brave et plein d'allant. Le 9 juin 1940, sur l'Aisne, a combattu avec courage et sang-froid un ennemi nombreux attaquant son poste, le maintenant sur la rive gauche opposée grâce à ses tirs précis. Est tombé glorieusement en fin de journée en repoussant une nouvelle et violente attaque. A été cité.

PLOUHINEC (Albert-Christian-René Corentin), soldat: soldat brave et plein d'initiative. Après avoir combattu toute la journée du 9 juin 1940 avec acharnement un ennemi particulièrement mordant et nombreux, a tenté sous le feu de ravitailler le fusil-mitrailleur de son groupe aux trois quarts encerclé. A trouvé une mort glorieuse au cours de l'action. A été cité.

QUERRE (Edouard-Jules), soldat: agent de liaison d'une belle bravoure et d'un complet dévouement. Est tombé glorieusement, le 9 juin 1940, à Aire (Ardennes), alors qu'il accomplissait une mission importante au cours de la progression de sa compagnie sous un violent bombardement. A été cité.

THOMAS (Lucien), soldat: soldat plein de courage et de dévouement. A fait preuve de belles qualités de combattant au cours des durs engagements auxquels sa section a pris part, le 10 juin 1940, à Aire (Ardennes). A été mortellement blessé à son poste de combat. A été cité.

60e rég. d'infanterie.

LAGRANGE (Marcel), sergent-chef: sous-officier d'un allant et d'un courage exceptionnels. A été blessé mortellement à son poste de combat alors qu'il faisait lui-même le coup de feu lors de l'attaque allemande du 5 juin 1940 à la ferme de Saint-Christ. A été cité.

VALLON (Paul-Louis-André), sergent-chef: sous-officier faisant fonction de chef de la section de commandement d'une compagnie, a toujours assuré avec calme et un dévouement sans bornes le ravitaillement de la compagnie. A été mortellement blessé à Bergicourt (Somme). A été cité.

MARINGER (Nicolas), caporal: chef de pièce de mitrailleuse d'un sang-froid et d'un courage remarquables. A tenu à remplacer le tireur de sa pièce pour mieux remplir sa mission et n'a pas hésité à exécuter au cours de ce combat un déplacement très dangereux. A été mortellement blessé sur sa mitrailleuse, le 5 juin 1940, à Breilly (Somme). A été cité.

DELCEY (Jean-Julien-Pierre), soldat de 1re classe: agent de liaison brave et d'un dévouement exemplaire. A trouvé une mort glorieuse, le 12 juin 1940, en accomplissant sa mission. A été cité.

BRISCHOUX (Joseph-Eugène-Henri), soldat: très bon soldat, fidèle à son devoir, a fait preuve en toutes circonstances de courage et de sang-froid. A trouvé la mort à son poste de combat, le 12 juin 1940, en forêt de l'Isle-Adam. A été cité.

DOISY (Georges-Alexandre), soldat: tireur de pièce de mitrailleuse, a fait constamment preuve de courage et d'un cran extraordinaires. A été tué à bout portant à son emplacement de combat, le 5 juin 1940, à Breilly (Somme). A été cité.

ENCEL (Eugène), soldat: chargeur de pièce de mitrailleuse, a fait constamment preuve d'un courage et d'un sang-froid remarquables. A été tué glorieusement à son poste de combat au cours du combat du 5 juin 1940. A été cité.

MILLINI (Baptiste), soldat: agent de transmission d'un courage exceptionnel. A été tué glorieusement, le 5 juin 1940, à Ailly-sur-Somme, en portant un pli à son commandant de campagne. A été cité.

70e rég. d'infanterie de forteresse.

VELTZ (Charles), caporal: gradé d'un courage et d'une énergie magnifiques. Pris sous un tir violent de mitrailleuses allemandes pendant qu'il conduisait des travaux, n'a d'abord songé qu'à ses hommes en les faisant mettre aussitôt à l'abri. La cuisse fracturée par une balle au moment où il allait s'abriter à son tour, a encore donné un bel exemple au poste de secours en renseignant spontanément son commandant de compagnie, malgré ses souffrances, sur les travaux qui restaient à achever. Est mort des suites de ses blessures. A été cité.

96e rég. d'infanterie alpine.

REGIS (Henri-Pierre), sergent : excellent sous-officier, qui s'est distingué par sa bravoure dans tous les combats. Le 11 juin 1940, à Saint-Valéry-en-Caux, chargé de diriger l'échelon de son unité dans des circonstances très critiques, a rempli sa mission avec beaucoup d'autorité et un courage exemplaire sous les violents bombardements de l'aviation et de l'artillerie ennemies. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat. A été cité.

SEMIONEOFF (Henri-Alexandre), soldat : jeune engagé volontaire très brave, toujours volontaire pour les missions périlleuses et qui s'est distingué dans tous les combats. Le 10 juin 1940, à Bois-Robert, son unité étant attaquée par des engins blindés ennemis postés sur l'axe de repli, a fait preuve d'une audace et d'un courage exceptionnels dans la réduction des éléments adverses. A été tué glorieusement à son poste de combat. A été cité.

99e rég. d'infanterie alpine.

FOURNIER (Gilbert-Gabriel), soldat: alpin courageux et plein d'allant. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat, le 5 juin 1940, en tirant sur l'ennemi qui donnait l'assaut en masse à la position du Chemin-des-Dames. A été cité.

SALVIANI (Jean-Thomas), soldat: alpin courageux: a été gravement blessé en se battant bravement sur les bords de l'Aisne contre un ennemi supérieur en nombre. Est mort des suites de ses blessures. A été cité.

101e rég. d'infanterie.

DECONNINCK (André-Germain-Lucien), sergent: faisant partie d'un groupe franc, s'est révélé excellent chef de groupe intelligent, audacieux et courageux. S'est particulièrement distingué aux combats des 10 et 11 juin 1940, au Sud du Clignon, à l'Ouest de Tolcy, où il a défendu opiniâtrement une ferme attaquée par un ennemi très supérieur en nombre. A eu sept de ses hommes tués dans la cour de la ferme, ce qui ne l'a pas empêché de se battre jusqu'à la dernière extrémité. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat. A été cité.

DEMORY (Robert - Emile), soldat . soldat brave et dévoué. A trouvé une mort glorieuse le 24 octobre 1939 à Septfontaine (Moselle) en accomplissant courageusement une mission de ravitaillement d'un groupe avancé pour laquelle il avait été volontaire. A été cité.

103e rég. d'infanterie.

VARDON (André-Léon-Théophile), sergent: sous-officier plein d'énergie communicative et d'un courage entraînant. Le 12 juin 1940, à Luzancy, a trouvé une mort glorieuse en conduisant son groupe au combat au cours d'une violente contre-attaque. A été cité.

123e rég. d'infanterie.

CARRE (Marc-Georges), sergent-chef: sous-officier possédant au plus haut degré le sentiment du devoir et d'esprit de sacrifice. Le 9 mai 1940, alors qu'il était en ligne au Mort-Homme et qu'il effectuait des tirs avec le groupe de mortiers de 81 millimètres qu'il commandait, a été mortellement blessé en se portant au secours de ses hommes enfouis et blessés par un bombardement violent. A été cité.

PESQUE (Fernand-Emile), soldat de 1re classe: soldat courageux et plein d'allant, dont la belle conduite lui avait déjà valu d'être cité à l'ordre. A été mortellement blessé le 10 juin 1940, à Verrières (Ardennes), en se battant à très courte distance au fusil-mitrailleur et à la grenade contre un ennemi entreprenant qui s'infiltrait dans une portion importante de la position, donnant ainsi à ses camarades le plus bel exemple de bravoure. A été cité.

CUZACQ (Jean), soldat: soldat magnifique de courage et d'allant, volontaire pour assurer les liaisons malgré les bombardements les plus intenses. A trouvé une mort glorieuse à son poste de combat le 10 juin 1940, à Verrières (Ardennes). A été cité.

126e rég. d'infanterie.

RICHARD (Emile-Paul), soldat: mitrailleur plein d'allant et de mordant qu'animait au plus haut degré le sentiment du devoir et de l'esprit de sacrifice. A été glorieusement tué à sa pièce le 12 juin 1940, durant un violent bombardement, au pont de Sumières (Marne). A été cité.

129e rég. d'infanterie.

DEGUILLE (Maurice-Albert-Ernest), soldat: voltigeur d'élite. Sur la Meuse, s'est distingué par son courage, son audace et son entrain sous les bombardements les plus violents d'artillerie et d'aviation. A été un très bel exemple pour ses camarades. Sur la Sambre, affecté inopinément en plein combat au service d'une pièce de mitrailleuse, l'a servie sous un feu intense d'artillerie, après en avoir appris rapidement le maniement. A été mortellement blessé à son poste. A été cité.

271e rég. d'infanterie.

SUZANNE (Léon-André-Henri), soldat: soldat brave et discipliné. A été mortellement blessé à son poste de combat au cours d'un engagement, le 16 mai 1940. A été cité.

332e rég. d'infanterie.

DEBAISIEUX (René-Jean-Oscar-Henri), adjudant: sous-officier courageux et plein d'allant. Après s'être dépensé nuit et jour avec un complet dévouement pendant la période du 14 au 18 juin 1940, dans des conditions particulièrement difficiles et dangereuses, pour assurer le service des transmissions du régiment, a trouvé une mort glorieuse le 18 juin 1940, dans la région d'Ourches, en se portant, sous un violent bombardement, au secours de ses hommes. A été cité.

514e rég. régional.

GUENEZ (Honoré), soldat: soldat courageux et dévoué. A trouvé une mort glorieuse le 19 mai 1940, à Douai, dans l'accomplissement de son devoir. A été cité.

Dépôt d'infanterie n° 82.

PELUX (Antoine-Claude), sergent: sous-officier brave et plein d'allant. Est tombé glorieusement au premier rang des défenseurs du pont du canal du Centre, à Saint-Léger-sur-Dheune, le 17 juin 1940. A été cité.

1er rég. de zouaves.

ZIRBES (Jean-Nicolas), soldat: zouave courageux et dévoué. Sa compagnie étant encerclée par l'ennemi depuis vingt-sept heures, à Jouy-lès-Reims, est tombé mortellement blessé le 11 juin 1940, à son poste de combat. A été cité.

23e demi-brigade de chasseurs à pied.

PILLOT (Louis-Léon), chasseur: tireur d'élite au canon de 25 mm. Très grièvement blessé le 7 juin 1940 à Laboissière (Somme), en servant sa pièce bombardée au cours d'une intervention contre des chars ennemis, est mort des suites de ses blessures. A été cité.

19e bataillon de chasseurs à pied.

MALPELAT (Louis-Eugène), sergent-chef: sous-officier adjoint d'un courage exemplaire. Le 8 juin 1940, à Liomer (Somme), sa section ayant été assaillie de face et à revers par des forces très supérieures en nombre, a contribué à galvaniser l'héroïque défense de ses hommes qui ont combattu jusqu'à destruction complète. Sommé de se rendre, a refusé et a été tué dans cette lutte farouche. A été cité.

RAOUL (Louis-Eugène), sergent-chef: excellent chef de groupe, brave et plein d'allant. Le 8 juin 1940, au Quesne (Somme), sa section ayant été assaillie de front, de flanc et à revers par un ennemi très supérieur en nombre, a galvanisé la résistance de son groupe, qui a été détruit dans la mêlée sans vouloir se rendre. A été lui-même glorieusement tué au cours de cette héroïque défense. A été cité.

THERY (Jean), sergent: excellent chef de groupe, déjà cité et blessé en Lorraine. Le 8 juin 1940, au Quesne, assailli de front et à revers par un ennemi très supérieur en nombre, a opposé à l'adversaire la résistance la plus farouche, galvanisant le courage de ses hommes. A trouvé une mort glorieuse au cours de l'action. A été cité.

VILLARD (Louis), sergent: chef de groupe remarquable demeuré au bataillon sur sa demande. Le 8 juin 1940, à Liomer (Somme), sa section ayant été assaillie de front, de flanc et à revers par un ennemi très supérieur en nombre, a galvanisé la résistance de son groupe, qui a été détruit dans la mêlée, sans vouloir se rendre. A été lui-même glorieusement tué au cours de cette défense héroïque. A été cité.

MERY (Pierre-Victor), chasseur: chasseur brave et dévoué. Le 8 juin 1940, à Liomer (Somme), sa section ayant été assaillie de front, de flanc et de revers par un ennemi très supérieur en nombre et en moyens, a lutté contre l'assaut adverse jusqu'à la mort avec une énergie farouche, sans accepter de se rendre. A été cité.

NOIROT (Désiré-Pierre), chasseur: chasseur brave et dévoué. Le 8 juin 1940, à Liomer (Somme), sa section ayant été assaillie de front, de flanc et à revers par un ennemi très supérieur en nombre et en moyens, a lutté contre l'assaut adverse jusqu'à la mort avec une énergie farouche, sans accepter de se rendre. A été cité.

ROMANO (Albert), chasseur: chasseur brave et dévoué. A été tué glorieusement à son poste de combat le 27 février 1940, à Filshoff (Moselle), pendant un combat victorieux à la grenade, le soir où son bataillon recevait le baptême du feu. A été cité.

THAUVIN (Maurice-Fernand), chasseur: volontaire pour faire partie d'un groupement d'éléments retardateurs, après avoir participé, le 10 juin 1940, à l'assaut du village de Saint-Laurent-en-Caux occupé par des éléments ennemis, est tombé, dans la matinée du 11 juin 1940, mortellement blessé à son poste de combat, au moment où il observait crânement les mouvements de l'ennemi qui recommençait à encercler le village. A été cité.

69e bataillon de chasseurs à pied.

PARAT (René-Jean-Louis), chasseur: chasseur brave et plein d'allant. Après avoir montré un beau courage au cours des combats de la Somme, a été mortellement blessé le 10 juin 1940, à son poste de combat, à Doudeville (Seine-Inférieure). A été cité.

SILBERSTEIN (Léon), chasseur: chasseur brave et dévoué. A été mortellement blessé à son poste de combat le 12 juin 1940, à Houdebout (Seine-Inférieure). A été cité.

199e bataillon de chasseurs de haute montagne.

CLARET-TOURNIER (Michel-Joseph), caporal-chef: montagnard accompli, skieur d'élite. A trouvé la mort le 12 avril 1940, au cours d'une reconnaissance de frontière dans la région des plus hautes Alpes, alors que, volontairement, il éclairait seul la marche de son unité sur un terrain particulièrement difficile et dangereux. Sans Croix de guerre.

WENGER (François-Auguste), chasseur: skieur de montagne d'élite; appartenant au groupe des volontaires spécialisés pour la construction du téléphérique provisoire pour l'accès direct au poste du col du Midi, s'est dépensé sans compter pour l'accomplissement quotidien d'une tâche périlleuse entre toutes. A trouvé la mort le 26 mai 1940, au cours d'une vérification du matériel rendue extrêmement dangereuse par les circonstances atmosphériques. Sans Croix de guerre.

10e bataillon de chasseurs pyrénéens.

SAVIGNAC (Pierre-Armand), sergent: sous-officier mitrailleur, modèle de courage et de bravoure. S'est toujours brillamment conduit au feu, servant d'exemple à ses hommes par son attitude calme et résolue. Blessé très grièvement, à Wissenheim, le 18 juin 1940, alors qu'il dirigeait le tir de ses pièces, n'a pas voulu se laisser transporter au poste de secours, disant à ses hommes: « Laissez-moi, je suis perdu, ne vous occupez pas de moi, continuez à tirer ». Est mort à son poste de combat. A été cité.

5e rég. d'infanterie coloniale mixte sénégalais.

CHARPENTIER (Guy), sergent: jeune sous-officier plein d'allant et de bravoure. Le 23 mai 1940, a participé, à Oches (Ardennes), avec vigueur, à la défense du P. C. du colonel encerclé, payant toujours de sa personne et donnant à tous un magnifique exemple. A été mortellement blessé au cours de cette mission. A été cité.

15e bataillon de chars.

MIOT (Albert-Georges-Jean), chasseur: chasseur dévoué et consciencieux. Le 18 mai 1940, a été l'un des animateurs du combat livré à Tincourt par les échelons du bataillon qui, pendant plus de deux heures, avec deux mitrailleuses, quelques mousquetons et des pistolets automatiques, ont tenu en échec un ennemi supérieur en nombre et en armement et disposant d'automitrailleuses. A trouvé une mort glorieuse au cours du combat. A été cité.

40e bataillon de chars de combat.

LEPAGE (Pierre-Arthur), chasseur: mécanicien plein d'entrain et de courage. A trouvé une mort glorieuse au cours d'un engagement contre pièces antichars le 8 juin 1940, au Hamel (Oise). A été cité.

12e rég. de cuirassiers.

SCHENCK (Jean), maréchal des logis: jeune sous-officier d'un courage exemplaire. Le 23 mai 1940, à Aix-Noulette, a tenu tête à cinq chars ennemis et a trouvé une mort glorieuse au cours de ce combat. A été cité.

2e rég d'automitrailleuses.

TOUFFET (Francis-Eutrope), brigadier: automitrailleur courageux et plein d'allant. Le 5 juin 1940, s'est porté courageusement à la rencontre de l'ennemi et a été blessé mortellement alors qu'il enrayait l'attaque sur la Somme, aux environs d'Airaines. A été cité.

5e rég. d'automitrailleuses.

BON (Jacques-Firmin-Cassiau-Marcel), brigadier-chef: agent de liaison motocycliste, intelligent et brave, spécialiste des missions périlleuses. N'a cessé de donner des preuves de son courage pendant toute la durée des hostilités. Déjà cité pour sa belle conduite en Belgique, les 10 et 11 mai 1940, est tombé héroïquement à Cailleville le 12 juin 1940, alors qu'il faisait le coup de feu sur l'ennemi attaquant la position. A été cité.

6e groupe de reconnaissance de corps d'armée.

GRIMPART (Marcel-Henri), soldat: ancien combattant, a toujours été pour ses camarades un bel exemple de courage et de bonne humeur. A été blessé lors de l'embarquement de Dunkerque. Est mort des suites de ses blessures. A été cité.

11e groupe de reconnaissance de corps d'armée.

BUDIN (Marcel), brigadier-chef: gradé d'un cran et d'un sang-froid remarquables. Au cours d'une violente attaque ennemie, a continué à servir sa pièce malgré le feu violent des armes automatiques et des mines ennemies jusqu'au moment où il a été mis hors de combat par une grave blessure. Est mort des suites de ses blessures. A été cité.

LEPERD (André), cavalier: cavalier d'un beau sang-froid, possédant à un très haut point l'esprit de camaraderie de combat. Grièvement blessé le 10 juin 1940 à Arlon (Belgique), au moment du décrochage de son unité; est resté sur le terrain; a supplié ses camarades de le laisser sur place plutôt que de risquer leur vie en essayant de le ramener dans les lignes françaises. Est mort des suites de ses blessures. A été cité.

LESEIGNEUR (André), cavalier: cavalier énergique et calme au feu. Sa pièce de 25 s'étant embourbée au passage d'un ruisseau, a posément mis pied à terre sous le feu. A dételé ses chevaux, a halé sa pièce sur le terrain ferme et a ramené son canon intact dans les lignes amies. Très grièvement blessé à son poste de combat, le 22 juin 1940, près de Sauxerotte, est mort des suites de ses blessures. A été cité.

1er groupe de reconnaissance divisionnaire d'infanterie.

CHAPRON (Joseph-Fernand), cavalier: cavalier courageux et plein d'allant. A été mortellement blessé à son poste de combat, le 19 mai 1940, près de Bouchain (Nord). A été cité.

66e groupe de reconnaissance divisionnaire d'infanterie.

BRIERE (Georges-Constant-Louis), brigadier-chef: chef de groupe de fusils-mitrailleurs brave et dévoué. A fait preuve, le 14 mai 1940, à Vendresse, d'un sang-froid remarquable et de la plus belle attitude au feu en dirigeant avec précision le feu de son groupe sur des engins blindés attaquant Vendresse, restant jusqu'au bout à son poste de combat où il a trouvé une mort glorieuse. A été cité.

Compagnie hippo du groupe sanitaire divisionnaire n° 95.

POINTET (Aimé), soldat: remarquable conducteur brave et dévoué. S'est dépensé sans compter depuis le début de la campagne. A été tué, le 27 mai 1940, à Phalempin, à la tête de ses chevaux qu'il cherchait à maîtriser sous le bombardement de la colonne par l'ennemi. A été cité.

Compagnie autonome de transport 395/1.

GILLIARD (Lucien-Charles), brigadier: gradé brave et dévoué, qui s'est dépensé sans compter au cours de la campagne en Belgique sous les bombardements violents. A sauvé plusieurs véhicules, en particulier les 31 mai et 2 juin 1940. A été tué à son poste de combat, le 2 juin 1940, à l'usine de Firminy (Nord). A été cité.

5e rég. de dragons portés.

DEVIEUX (Pierre-François), maréchal des logis: sous-officier d'une haute valeur morale, ayant donné un magnifique exemple de courage au cours des combats des 10 au 17 mai 1940 en Belgique. A trouvé une mort glorieuse le 18 mai, à Ors, à son poste de combat. A été cité.

412e compagnie hippo du train no 1.

SOYER (Louis-Joseph), conducteur: soldat brave et courageux. A assuré avec le plus grand mépris du danger la défense de son unité lors des nombreuses attaques à basse altitude de l'aviation ennemie au cours de transports vers l'avant. A été tué à son poste de combat, le 17 mai 1940, aux environs de Bavay, alors qu'il ripostait à la mitrailleuse à l'attaque d'un avion de combat. A été cité.

1re légion de garde républicaine mobile.

SELLIER (Etienne-Edouard), garde: jeune garde énergique et courageux. S'était distingué au cours des affaires de la forêt de la Warndt. A trouvé la mort le 21 mai 1940, à Saint-Riquier, en défendant le convoi qu'il était chargé d'escorter et qui était tombé dans une embuscade ennemie. A été cité.

20e légion de garde républicaine mobile.

RODILID (Marcel), garde à pied: garde courageux et d'un grand sang-froid. A été tué face à l'ennemi, à son poste de combat, au Catelet, le 18 mai 1940. A été cité.

73e rég. d'artillerie.

GOUSSET (Jean-Charles-Georges), maréchal des logis: chef de pièce qui, par son courage, a toujours obtenu de ses hommes l'accomplissement impeccable de leur devoir. A été tué à son poste, le 5 juin 1940, à Hallencourt, alors qu'il dirigeait, debout sous un bombardement sévère, le tir d'arrêt de sa pièce. A été cité.

TZCHULL (Gaston-Célestin), maître pointeur: maître pointeur de grande valeur et du plus grand sang-froid. Le 5 juin 1940, sur la Somme, au cours d'une attaque de chars ennemis, sa pièce étant soumise à un bombardement intense, n'a ouvert le feu que lorsque les chars ont été à bonne portée. A poursuivi son tir avec la plus grande précision jusqu'au moment où il a été blessé mortellement après avoir détruit plusieurs engins ennemis. A été cité.

78e rég. d'artillerie.

BREMAND (André-Albert-Benjamin), canonnier de 1re classe: canonnier courageux et dévoué, dont les qualités n'ont cessé de s'affirmer au cours de trente-quatre journées de durs combats. A été blessé mortellement, le 12 juin 1940, à Saint-Valéry, au cours d'une violente attaque ennemie. A été cité.

121e rég. d'artillerie lourde.

GUIHENEUF (Marat-Joseph-Jean), canonnier de 1re classe: fusilier-mitrailleur brave et dévoué. Le 9 juin 1940, à Villers-sur-le-Roule (Eure), son unité étant soumise à un feu violent d'infanterie, n'a pas hésité à s'exposer personnellement pour mieux remplir sa mission donnant ainsi une preuve de son mépris du danger. A été tué glorieusement au cours du combat. A été cité.

POIREL (Léon-Paul), brigadier: brigadier consciencieux et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. A participé avec courage à toutes les mises en batterie et à tous les tirs au cours de la campagne. A trouvé la mort dans l'exercice de ses fonctions, le 16 juin 1940, près du pont de Châteauneuf-sur-Loire. Sans Croix de guerre.

190e rég. d'artillerie lourde.

COUSIN (Théophile), brigadier: gradé brave et plein d'allant. Le 13 mai 1940, aux environs de Sécheval (Ardennes), sous un bombardement extrêmement violent, a continué à tirer calmement sur l'avion ennemi survolant la position. A été tué glorieusement à son poste de mitrailleur. A été cité.

LEPOIVRE (Louis), canonnier: canonnier brave et dévoué. Le 13 mai 1940 à Sécheval (Ardennes), a, sous un bombardement violent, continué à tirer calmement sur l'avion ennemi survolant la position. A été tué à son poste de mitrailleur. A été cité.

256e rég. d'artillerie lourde divisionnaire.

ENJALBERT (Louis-Alfred), canonnier: canonnier courageux et dévoué. A été mortellement blessé, le 5 juin 1940 à Huppy par bombe d'avion sur la position de batterie. A été cité.

289e rég. d'artillerie lourde.

HUGUES (Laurent-Alfred), brigadier téléphoniste: gradé ayant toujours rempli son devoir avec conscience et courage. A été tué glorieusement à son poste de combat, le 3 juin 1940, à Petite-Synthe (Nord), au cours d'un engagement de son unité. A été cité.

DUC (Camille-Adrien-Sylvain), canonnier: canonnier ayant toujours rempli son devoir avec conscience et courage. A été tué glorieusement à son poste de combat, à Leffrinkhoucke, au cours d'un engagement de son unité. A été cité.

MISTRAL (Rozier-Augustin-Albert), canonnier: agent de liaison motocycliste consciencieux et courageux. A trouvé une mort glorieuse, le 26 mai 1940, à Gravelines (Nord), alors qu'il portait un ordre à un groupe du régiment. A été cité.

315e rég. d'artillerie lourde.

MERANDON (Jean), maréchal des logis: sous-officier brave et dévoué qui s'est toujours occupé très activement de sa pièce. S'est révélé un chef de pièce remarquable, le 5 juin 1940, à Grattepanche (Somme), au cours d'une attaque massive de chars ennemis, stimulant ses hommes par son exemple et son courage. A été tué glorieusement à son poste de combat. A été cité.

401e rég. d'artillerie.

VERGIER (Fernand-Augustin), adjudant: très bon adjudant de batterie, brave et plein d'allant. Au cours du combat du 16 juin 1940, à Montbard, a eu une attitude digne d'éloges. Ayant reçu l'ordre de se replier a, bien qu'encerclé, cherché par tous les moyens à s'échapper. A trouvé une mort glorieuse au cours de ses tentatives. A été cité

3e rég. d'artillerie coloniale.

FARISY (Joseph-Louis), soldat de 1re classe: brancardier d'un très grand courage et d'un très grand dévouement. Pendant la journée du 14 juin 1940, à Esnes-en-Argonne, s'est offert spontanément pour effectuer le transport de nombreux blessés du groupe au poste sanitaire sous de violents bombardements de l'artillerie adverse. A trouvé la mort au cours d'un changement de position de son unité. A été cité.

11e rég. du génie.

WINDRIF (Marcel-Charles), caporal-chef: gradé brave et dévoué. Le 20 mai 1940, au cours d'un violent combat au château de Tilloy, près de Saint-Gratien, a été mortellement blessé en accomplissant avec dévouement et sang-froid la mission de défense dont était chargée son unité. A été cité.

18e rég. du génie.

ANDRU (René), sergent-chef: sous-officier courageux et dévoué. A trouvé une mort glorieuse dans l'accomplissement de sa mission à Bray-Dunes, le 20 mai 1940. A été cité.

Compagnie du génie 116/1.

VOUTE (Martin-Jean-Marcel), sapeur: sapeur brave et dévoué. A été tué glorieusement à Ghyvelde, au cours d'un bombardement aérien, le 28 mai 1940, dans l'accomplissement de la mission de liaison qui lui avait été confiée. A été cité.

Groupe chirurgical mobile no 34.

LE NESTOUR (Jean-Marie), soldat: soldat brave et dévoué. A été mortellement blessé, le 5 juin 1940, à Beauvais (Oise), en accomplissant son devoir avec courage. A été cité.

GILARDEAU (Gaston-Marcel), sergent: sous-officier brave et dévoué. A trouvé une mort glorieuse, le 5 juin 1940, à Beauvais (Oise), en accomplissant son devoir avec courage. A été cité.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA MARINE

Inscription maritime.

Par arrêté du 26 octobre 1942, ont été titularisés dans le personnel d'administration de l'inscription maritime et promus à l'emploi de commis de 3e classe, avec attribution de majorations d'ancienneté par application de la loi du 19 mars 1928 (art. 7):

(Pour compter du 18 juin 1942.)

M. Magueres (E.-A.), commis de 4e classe du 18 juin 1941, avec une ancienneté de 3 ans.

(Pour compter du 1er août 1942.)

M. Denoual (E.-C.), commis de 4e classe du 1er août 1941, avec une ancienneté de 1 an 6 mois.

(Pour compter du 14 août 1942.)

M. Gérard (E.), commis de 4e classe du 14 août 1941, avec une ancienneté de 1 an.

(Pour compter du 15 septembre 1942.)

M. Le Hir (J.-Y.-M.), commis de 4e classe du 15 septembre 1941, avec une ancienneté de 1 an 6 mois.

(Pour compter du 23 septembre 1942.)

M. Le Guen (J.), commis de 4e classe du 23 septembre 1941, avec une ancienneté de 2 ans.

(Pour compter du 1er octobre 1942.)

M. Peron (A.), commis de 4e classe du 1er octobre 1941, avec une ancienneté de 1 an 6 mois.

M. Corre (A.-G.-A.), commis de 4e classe du 1er octobre 1941, avec une ancienneté de 1 an 6 mois.

(Pour compter du 27 octobre 1942.)

M. Madec (V.-L.-M.), commis de 4e classe du 27 octobre 1941, avec une ancienneté de 1 an 6 mois.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Décret portant désignation des membres du conseil supérieur de l'économie industrielle et commerciale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 septembre 1942: page 3162, 2e colonne, article 1er, au lieu de: « Bouteville (Henri) », lire: « Boutteville (Roger) ».

Chambre de commerce du Havre.

Par arrêté du 5 octobre 1942, il est mis fin au mandat de tous les membres actuellement en exercice de la chambre de commerce du Havre.

MM.

Thieullent (Henri), négociant en coton au Havre;

Meunier (Roger), négociant en charbon au Havre:

Caillard (Georges), constructeur mécanicien au Havre;
Augustin Normand, constructeur de navires au Havre ;
Anquetil (Georges), pâtissier au Havre;
Charles (Albert), négociant en bois au Havre;
Collard (Eugène), transitaire au Havre;
Neuville (Marcel), entrepreneur de bâtiments et plomberie au Havre;
Lenoble (Gustave), directeur des docks frigorifiques au Havre;
Raoul Duval (Edgar), négociant en produits coloniaux au Havre;
Reinhart (Jean), négociant en café et coton au Havre;
Petit (Paul), négociant en bonneterie au Havre;
Lefèvre (Gaston), imprimeur lithographe au Havre;
Molon (Léon), garagiste motoriste au Havre;
Boivin (Jean), importateur de rhums au Havre;
Bunge (Raymond), importateur de produits alimentaires;
Hubert (Louis), négociant en cafés au Havre;
De Geuser (Henri), courtier assermenté au Havre;
Bezin (Emile), constructions navales au Havre;
Aumont (Marcel), agent maritime au Havre;
Thoreux (Pierre), commandant, marine marchande;
Chardine (Robert), manutentionnaire au port du Havre;
Marion (Auguste), chemiserie, bonneterie, au Havre;
Lefèvre (Géo), charcuterie au Havre,

sont nommés membres de la chambre de commerce du Havre.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX COLONIES

Groupements professionnels coloniaux.

Le secrétaire d'Etat aux colonies,

Vu la loi du 6 décembre 1940 relative à l'organisation des groupements professionnels coloniaux;

Vu la loi du 5 mars 1941 modifiant la précédente;

Vu les arrêtés du 8 avril 1941 fixant l'organisation et les conditions de fonctionnement des groupements,

Arrête:

Art. 1er. — Est nommé, pour 1942, dans le comité d'organisation et le groupement professionnel des productions agricoles et forestières coloniales, au titre des sous-sections locales:

I. — *Guinée.*

Bananes. — Président: M. R. Viaris.

II. — *Madagascar.*

Canne à sucre. — Président: M. Ellevant.

Art. 2. — Sont nommés, pour 1942, dans le comité d'organisation et le groupement professionnel des productions industrielles coloniales, au titre des sous-sections locales:

I. — *Afrique occidentale française.*

Industries diverses. — M. Pierre Guieysse.
Distilleries. — M. Sibert.

II. — *Indochine.*

Alimentation:
Rizeries. — Président: M. Bardouillet; vice-présidents: MM. Pericat, Nguyen-Than-Liem.
Brasseries frigorifiques et conserves alimentaires. — Président: M. Flossus; vice-président: M. Babin.
Caoutchouc. — Président: M. Labbe.
Distilleries et carburants. — Président: M. Bernhard; vice-présidents: MM. Mazet, Tranh-Trinh-Kuong.
Eau, électricité. — Président: M. Filuzeau; vice-président: M. Drouhin.
Industries mécaniques. — Président: M. Carlon; vice-présidents: MM. Affre, Coursin.
Entreprise — Président: M. Dargelos; vice-présidents: MM. Senechal-Chevalier, Do-An-Sac.
Filatures et tissages. — Président: M. Bayle; vice-présidents: MM. Cuny (Robert), Trinh Van-Bo.
Huileries. — Président: M. Truong-Van-Ben.
Industries diverses:
Cigarettes. — Président: M. Moreau.
Bois Nord. — Président: M. Henri Barth.
Bois Sud. — Président: M. Gimon.
Papier. — Président: M. Petot.
Imprimerie. — Président: M. Laffage; vice-présidents: MM. Portail, Le-Dinh-Anh.
Matériaux de construction. — Président: M. Le Boterf; vice-présidents: MM. May, Vo-Dinh-Dung.
Salines et industries chimiques:
Produits chimiques. — Président: M. Hirribarondo; vice-président: M. Delaunay.
Explosifs. — Président: M. Petot; vice-président: M. Pham Le-Bong.
Salines. — Président: M. Daloz.

Madagascar.

Sous-section locale « imprimerie ». — Président: M. Gilbert Dussol; vice-président: M. René Lavigne.

Guadeloupe.

Sous-section des « distilleries ». — Vice-président: M. Bouverat.

Art. 3. — Sont nommés, pour 1942, dans le comité d'organisation et le groupement professionnel des productions minières coloniales, au titre des sous-sections locales;

Madagascar.

Or. — Président: M. Desblancs.
Mica. — Président: M. Seyrig.
Graphite. — Président: M. Pertus.
Autres minerais. — Président: M. Menceteau.

Indochine.

Anthracite. — Président: M. Lataste.
Charbons gras. — Président: M. Lavastre.
Mines métalliques. — Président: M. Chomette.
Substances diverses. — Président: M. Baucarnaud.

Art. 4. — Sont nommés, pour 1942, dans le comité d'organisation et le groupement professionnel du commerce colonial, au titre des sous-sections locales:

Guadeloupe.

Importateurs. — Président: M. H. Levallois; vice-président: M. Kernadec-Robin.
Exportateurs. — Président: M. P. Langlois; vice-président: M. R. Lignères.

Art. 5. — Sont nommés, pour 1942, dans le comité d'organisation et le groupement professionnel des transports coloniaux, au titre des sous-sections locales:

Madagascar.

Transports maritimes. — M. Deville.
Transports ferroviaires. — M. Gendreau.
Transports fluviaux. — M. Orsini.
Transports aériens. — M. Lecœur.
Transports terrestres. — M. Brunel.

Art. 6. — Les hauts commissaires, gouverneurs généraux et gouverneurs sont chargés de la publication aux Journaux officiels des colonies des dispositions du présent arrêté qui intéressent leurs territoires.

Fait à Vichy, le 14 octobre 1942.

JULES BRÉVIÉ.

Administration centrale.

Par arrêté du secrétaire d'Etat aux colonies en date du 24 octobre 1942, M. Spinelli (Louis), rédacteur principal de 3e classe à l'administration centrale du secrétariat d'Etat aux colonies, a été placé dans la position de congé hors cadres et sans solde pour servir à la société d'exploitation du carburant colonial, pour deux ans, à compter du 1er novembre 1942.

Personnel colonial.

Par arrêté du secrétaire d'Etat aux colonies en date du 26 octobre 1942, M. Tran-Van-Dinh, instituteur auxiliaire de 1re classe de l'Indochine, a été relevé de ses fonctions.

Par arrêté du secrétaire d'Etat aux colonies en date du 26 octobre 1942, MM. Ruellan (Léon), écrivain de 1re classe, Clochet (Joseph) et Goupillières (Auguste), facteurs, du cadre local de Saint-Pierre et Miquelon, ont été révoqués.

Par arrêté du secrétaire d'Etat aux colonies en date du 24 octobre 1942, M. Valery (Jacques), commis de 1re classe des services pénitentiaires coloniaux, a été promu commis principal de 4e classe, pour compter du 18 juillet 1942.

Il conserve dans ce grade une ancienneté de 2 ans 3 mois 29 jours pour rappel de services militaires.

Liste des fonctionnaires dispensés de suivre le stage de l'école nationale de la France d'outre-mer et nommés administrateurs adjoints de 3e classe.

Par arrêté du secrétaire d'Etat aux colonies en date du 24 octobre 1942, les fonctionnaires du cadre des services civils des colonies autres que l'Indochine désignés ci-après, admis au stage de l'école nationale de la France d'outre-mer à la suite du concours des 14 et 15 novembre 1941, ont été dispensés de suivre les cours dudit stage et nommés administrateurs adjoints de 3e classe des colonies pour compter du 1er novembre 1942:

MM.	
Chataignier (A.-F.-J.).	Henou (Y.-J.-R.).
Colin (C.-M.-A.).	Pietrantoni (R.-J.-B.).
Raynaud (J.-A.).	Mauny (R.-A.-R.).
Mouradian (J.).	Le Duc (F.).
Touchard (A.-C.-V.).	Pichon de Bury (C.-L.-G.-R.).
Roure (F.-A.-P.).	Payre (J.).
Delattre (M.-M.-G.).	Ropke (G.-H.-M.).
Boraud (C.).	Attuly (L.-M.-J.).
Monteil (P.-R.).	Moutiez (A.).
Riedenger (M.-H.).	Bardet (F.).
Lavenan (P.-A.-M.).	Augstburger (G.).
Espallargas (J.).	Landrault (L.-G.).
Cros (J.-F.-M.).	Lecompte (E.-J.).

Les administrateurs adjoints de 3e classe ci-dessus désignés sont mis à la disposition du gouverneur général, haut commissaire de l'Afrique française, à l'exception de MM. Henou et Pichon de Bury, maintenus, en leur nouvelle qualité, à la disposition du gouverneur général de Madagascar.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère des finances.

Sociétés étrangères d'assurances.

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 septembre 1942: page 3311, 2e colonne, 2e alinéa, à la 4e ligne, au lieu de: « (décision du 5 septembre 1942) », lire: « (décisions des 5 et 29 septembre 1942) ».

Vichy. — Imprimerie spéciale.

Le Directeur des Journaux officiels:
R. BATON-TARGE.